



Vision et stratégie



La stratégie du groupe EDF est de faire du développement durable un enjeu commun à tous ses collaborateurs, placé au cœur de son mode de fonctionnement.

Dans cette perspective, le groupe EDF :

- oriente ses choix de production vers des solutions innovantes, intégrant le recours aux énergies renouvelables,
- développe pour ses clients de nouveaux services élargis aux économies d'énergie et aux énergies vertes,
- travaille avec ses fournisseurs et ses partenaires à améliorer la qualité des solutions élaborées ensemble,
- renforce la qualité et le contenu du dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes,
- se fixe comme défi prioritaire l'accroissement de l'efficacité énergétique à la fois pour ses clients et pour la collectivité.

En effet, l'efficacité énergétique est l'un des meilleurs moyens de faire accéder à l'énergie ceux qui ont le moins de ressources, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de protéger l'environnement local et d'optimiser les investissements de production.

Notre culture de service public nous a conduit depuis longtemps à dialoguer avec les représentants territoriaux et nationaux de la collectivité et nous continuerons à le faire non seulement en France mais partout où nous sommes présents.

Ces démarches s'accordent avec nos valeurs de responsabilité et d'excellence telles qu'elles sont exprimées dans notre Charte éthique adoptée en 2003.

Nous entendons, dans cet esprit d'ouverture, placer nos performances sous le regard de l'externe. En avril 2002, le Groupe a reçu la certification globale ISO 14001, confirmée en 2003. Cette démarche s'étend à chacune des entités avec le déploiement d'un système de management de l'environnement Groupe. En 2004, le groupe EDF a prévu d'engager une démarche qualité de ses indicateurs Développement durable.

> LES TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Groupe a lancé en 2003 les Trophées du développement durable pour promouvoir l'appropriation du Développement Durable et encourager les initiatives de tous ses salariés dans le monde : 437 projets très concrets ont été présentés. Ils ont associé plus de 2 000 salariés et leurs partenaires. 12 projets gagnants ont été sélectionnés par un jury composé de personnalités extérieures, à l'occasion d'une cérémonie présidée par François Roussely, en présence de Tokia Saïfi, secrétaire d'État au Développement durable en juin 2003 à Paris.

Certains projets lauréats sont cités au fil du rapport pour illustrer par des actions concrètes l'engagement de nos salariés.

UN ENGAGEMENT INTERNATIONAL DURABLE

Le Pacte mondial⁽¹⁾ a été lancé par le Secrétaire Général des Nations unies en juillet 2000, pour favoriser le dialogue entre les entreprises, les agences des Nations unies, le monde du travail et la société civile autour de neuf principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail et à l'environnement.

En adhérant volontairement au Pacte mondial, les entreprises s'engagent à promouvoir et respecter ces principes et à contribuer, avec les autres parties prenantes, à la recherche de solutions pour une mondialisation plus humaine et mieux acceptée. Environ 1 200 entreprises à travers le monde avaient adhéré au Pacte mondial, dont un peu plus de 200 entreprises françaises.


En 2003, EDF s'est montré un partenaire actif dans le respect des engagements pris par son Président en juillet 2001.

Des représentants du groupe EDF ont participé systématiquement aux différents colloques thématiques organisés par les Nations unies sur la lutte contre le sida, sur les partenariats et sur la santé/sécurité.

Dans le cadre de l'initiative lancée par Kofi Annan au "Sommet de la Terre" de Johannesburg, EDF a participé en novembre 2003 au séminaire organisé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à Madagascar et présidé par le Premier ministre malgache. Son objectif : lancer un projet d'électrification rurale, à partir d'énergies renouvelables, bénéficiant aux populations les plus pauvres et associant l'ensemble des acteurs locaux.

EDF a également été partie prenante au forum d'apprentissage annuel de Belo Horizonte (Brésil) en décembre 2003, en présentant et en publiant sur le site du Pacte mondial une étude de cas sur les Trophées du développement durable.

> LES NEUF PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

Les entreprises sont invitées à respecter et à appliquer les principes suivants, dont la mise en œuvre dans le rapport est signalée par .

Droits de l'homme

1. promouvoir les droits de l'homme internationalement proclamés et respecter ces droits dans leur sphère d'influence ;
2. veiller à ne pas se rendre complice de violation des droits de l'homme.

Normes du travail

3. respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective ;
4. l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire ;
5. l'abolition effective du travail des enfants ;
6. l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'activité professionnelle.

Environnement

7. adopter une démarche fondée sur le principe de précaution en matière d'environnement ;
8. prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale ;
9. favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

(1) Global Compact.